

1- La charge de travail permet-elle à l'étudiant de rentrer chez lui le week-end ?

Oui l'étudiant peut rentrer chez lui la plupart des week-ends.

Lors de certains projets comme le JT (journal télévisé) ou les fictions de deuxième année, nous restons souvent pour tourner des sujets (pour les JT) ou pour tourner certaines séquences ou faire du repérage lors des fictions.

Lors des projets en commun avec les autres options, nous sommes amenés à animer des réunions, mais très souvent nous les faisons en semaine. Dans l'option gestion de la production nous pouvons davantage travailler chez nous contrairement aux autres options.

2- Quel est le rythme du travail ? y a-t-il une différence avec le lycée ?

Oui la charge de travail est plus conséquente au BTS.

Lors des projets que nous sommes amenés à coordonner et assurer l'organisation en parallèle des cours théoriques. Beaucoup d'étudiants restent le soir car ils doivent manipuler certains matériels qui ne se trouvent qu'au lycée. Cependant les élèves de la gestion de production ont plus la possibilité de rentrer chez eux pour travailler à distance. Il faut surtout être très disponible, y compris les soirées, week-ends et vacances scolaires.

3- Comment se passent les accès du soir ?

Dès la fin officielle des cours à 17h40 chaque étudiant peut rester librement dans l'établissement jusqu'à 19h30. S'il désire travailler jusqu'à 21h45, il peut alors remplir une feuille avant 14H pour préciser sa classe et le motif de son travail. A la fin des cours, il récupère le badge pour enclencher les alarmes à sa sortie définitive. Le lendemain il ne lui restera plus qu'à rendre le badge à l'intendance (1 seul étudiant parmi ceux qui restent travailler le soir à la responsabilité de remettre l'alarme)

C'est très simple d'avoir un accès le soir et cela permet de continuer à travailler sur son poste de travail et avec les installations de l'aile audiovisuelle.

L'accès du vendredi soir suppose une procédure différente. L'accès sera possible seulement si un projet le justifie et à condition qu'un enseignant soit présent.

4- Y a-t-il un tronc commun ? est-il possible de changer d'option en cours de formation ?

La formation est spécifique par option donc chaque option propose un programme de formation spécialisé pour les étudiants de chaque option. Cependant, des regroupements d'option se font pour certains cours plus généraux comme l'anglais ou la culture audiovisuelle et artistique.

On ne peut pas changer d'option en cours de formation.

Chaque option correspond à une formation spécifique. Par exemple, en gestion de la production, la formation est celle d'un assistant de production.

5- Quelles compétences mettre en avant sur Parcoursup ?

Ton sens de l'organisation, ton autonomie, ton sérieux, ton investissement, ton sens du relationnel et tes expériences passées

6- Quels conseils pour être sélectionné ?

Sois motivé, sois toi-même et prouve que tu as ta place dans cette option gestion de production !

7- Quelles qualités pour travailler en production ?

Il faut être rigoureux, organisé, proactif, motivé, avoir un bon sens de la communication et polyvalent.

8- Y a-t-il une place pour les candidats bac pro ?

Oui il y a une place pour 1 BAC Pro, alors note que tu es motivé pour entrer à Montaigu et justifie ta demande en expliquant ton projet professionnel.

9. Quelles sont les matières enseignées ?

Les matières enseignées au BTS permettent de se spécialiser dans le domaine audiovisuel, qu'elles soient pratiques ou théoriques.

En pratique, est enseignée : la TMO (Technique de Mise en Œuvre) qui varie selon les options.

En théorie, sont enseignées : la CAA (Culture Audiovisuelle et Artistique), la TES (Technologie et Équipements des Supports), l'EEJ (Environnement Économique et Juridique) et l'Anglais.

Certaines options ont des cours de physique (appliquée) mais pas l'option Gestion de la Production.

Les compétences de physique appliquées sont intégrées dans le cours de TES (techniques des équipements et supports)

10. Quel matériel spécifique pour la gestion de la production ?

Nous avons moins de matériel spécifique que les autres options, cependant nous avons quand même de bons PC avec de grands écrans mis à disposition dans notre salle pour suivre et coordonner tous nos projets.

Les logiciels utilisés sont ceux de la suite Microsoft Office (car les sociétés de production l'utilisent). Une bonne maîtrise de Word et d'Excel est fondamentale en fin de formation. L'idéal est que chaque étudiant possède son propre outil informatique avec ces mêmes logiciels pour travailler chez lui.

Notre téléphone portable joue un rôle indispensable lors des projets en commun. Souvent, nous sommes aussi amenés à être scripte (responsable de la continuité de la tenue des documents et de la continuité de la réalisation), il est alors indispensable d'avoir un clap pour assurer le tournage.

Un ordinateur portable et une imprimante portable peuvent être utilisés sur les lieux de prestations extérieures au lycée, si nécessaire.

11. Comment trouver les stages ? où ? les étudiants ont-ils de l'aide ?

Les étudiants doivent faire les démarches de recherche de stages eux-mêmes. Celui-ci peut se dérouler là où l'étudiant le souhaite, tant qu'il peut résider sur place.

Les anciens lieux de stage sont déjà une base de recherche.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une aide à la recherche lorsque la date du stage approche.

La recherche sur Paris et la région parisienne est à privilégier puisque la plupart des sociétés de production qui produisent les programmes pour les chaînes de télévision s'y trouvent.

12. Y a-t-il suffisamment de logements sur Montaigu ? sont-ils bien accessibles sur lycée à vélo ?

Les logements étudiants sur Montaigu se font rares. Cependant, le lycée et les étudiants en deuxième année possèdent des listes de contacts afin d'aider les étudiants en première année à trouver un logement avant la rentrée.

Ils sont accessibles facilement pour la plupart et il est possible de venir en vélo au lycée.

L'internat du lycée n'est pas proposé aux étudiants.

13. Est-ce que l'on peut poursuivre les études après le BTS ?

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle.

Cependant il est possible de poursuivre les études : Licence professionnelle Audiovisuelle ; Bachelor Audiovisuel ; Ecoles de cinéma (école nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialisation production, école nationale supérieure Louis Lumière section cinéma, accessibles sur concours) ; MBA Audiovisuel - Master Audiovisuel.

14. Quels sont les débouchés du BTS AV gestion de la production ?

Il existe de nombreux débouchés au BTS AV gestion de la production : Assistant de production, Assistant réalisateur, régisseur.se général (cinéma), chargé de production.

15. Y a-t-il des projets communs avec les autres options du BTS audiovisuel ?

Oui, il y a des projets communs :

- Dès le début de la 1^{ère} année avec les reportages à Noirmoutier qui concernent les 40 étudiants (8 groupes de 5).
- A Noël de la 1^{ère} année et à la rentrée de la 2^{ème} année avec le Journal Télévisé qui est un projet commun à tous.
- La fiction commencée à écrire en 1^{ère} année est réalisée en novembre de la 2^{ème} année.
- Les PCP (Projets à Caractère Professionnel) qui est le projet présenté à une épreuve du BTS audiovisuel. Le projet dure 6 semaines à partir de mars de la 2^{ème} année.

16. Est-il possible de réaliser des projets personnels pendant les 2 années de formation ?

Oui, il est possible de réaliser des projets personnels, avec l'accord des professeurs et le soutien de l'association Hot'Def (association des étudiants et professeurs du BTS Audiovisuel qui assure le matériel en dehors des cours)

17. En sortant du BTS, serais-je intermittent du spectacle ?

Pas forcément, tout dépend des entreprises et de leur politique de production.

Certaines sociétés engagent au projet et dans ce cas, privilégie les embauches en CDDU (Contrat à Durée Déterminée d'Usage) ; d'autres engagent en CDD ; d'autres enfin en CDI.

18. Les règles du lycée pour les lycéens sont-elles les mêmes que pour les étudiants ?

Les règles de vie en communauté sont les mêmes que pour les lycéens.

Une exception : la possibilité de rester travailler dans nos salles jusqu'à 21h45 heures.

19. Une journée d'observation est-elle envisageable ?

Non il n'y pas de journée d'observation.

Tu peux trouver des informations et une vidéo sur le site du BTS Audiovisuel de Montaigu pour avoir une première idée de ce qu'est la formation.

Tu peux venir aux portes ouvertes du lycée.

20. Y a-t-il une « ouverture à l'internationale » ?

Oui il y a une ouverture à l'internationale et de nombreuses choses sont mises en place pour en faciliter l'accès.

- Un partenariat avec une université américaine nous a permis d'échanger dès le début de la 1^{ère} année avec des étudiants américains ayant à peu près notre âge et d'avoir une ouverture culturelle sur les États-Unis.
- L'établissement a l'accréditation Erasmus + qui permet d'obtenir une bourse pour participer au financement de son stage de 1^{ère} année dans un pays européen.
- Le TOEIC (Test Of English for International Communication) est passé au cours de la 2^{ème} année de formation.
- Enfin une interview avec un décorateur américain est organisée au cours de la 2^{ème} année afin de créer un échange entièrement en anglais pour évoquer le milieu de l'audiovisuel aux États-Unis.

21. Y a-t-il un réseau entre les promotions ?

Oui il existe le réseau « TafMan » où toutes les promotions depuis le début du BTS peuvent s'échanger des mails, des offres de travail y circulent souvent, cela est très pratique.